

Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

**Article 1 • Généralités**

L'entreprise El Aurélien PAPA est enregistrée au Répertoire des Métiers sous le numéro 795 119 023 R.C.S. Versailles et son siège social est établi au 2 Chemin des Étamières, 78680 Épône, France (ci-après : « GOTRIP »).

GOTRIP est le nom commercial (ou enseigne) de l'entreprise El Aurélien PAPA dont l'objectif est le développement d'un univers convivial autour de la passion automobile, que ce soit à travers de rassemblements, rallyes touristiques (aussi nommés « roadtrips ») ou d'événements à thème.

Les présentes conditions générales sont applicables à l'ensemble des services GOTRIP proposés par Aurélien PAPA, à l'utilisation de son site web [www.gotrip.fr](http://www.gotrip.fr) (ci-après : « le site web ») par le client et, de manière générale, à toutes relations contractuelles entre Aurélien PAPA et un client dans le cadre des services proposés par GOTRIP. Chacun des services est consultable en détail sur le site web et/ou dans la brochure de l'événement où les conditions et prestations y sont détaillées.

**Article 2 • Inscriptions**

Pour participer à l'événement proposé, le formulaire d'inscription en ligne doit être dûment complété. Une fois la demande validée, le client se verra invité à régler un acompte minimum de 50%, à défaut de la somme entière, selon la date à laquelle il réserve. Le solde devra être réglé au plus tard 45 jours avant le départ.

Si le solde n'a pas été versé à cette date, l'inscription à l'événement sera considérée comme annulée et le client devra s'acquitter des frais d'annulation prévus au paragraphe 5 des présentes conditions.

Ces présentes conditions générales de vente devront être lues et acceptées au moment de l'inscription en ligne. Puis après confirmation de l'inscription, un exemplaire devra également nous être retourné signé en même temps que la décharge de responsabilité qui constitueront la confirmation de commande (PDF), envoyée au client après la validation de son inscription.

**Article 3 • Tarifs**

Tous nos tarifs s'entendent en Euros (€) et comprennent les prestations indiquées sur la page du site web dédiée à l'événement. Les prix peuvent varier en fonction des prestations et des événements proposés.

**Article 4 • Annulation ou modification par l'organisateur**

GOTRIP se réserve le droit d'annuler sans réserve un événement pour raison imprévisible ou cas de force majeure. Dans la mesure du possible, une date de départ différente sera alors proposée au participant. Si celui-ci ne peut accepter la modification, les montants versés lui seront intégralement remboursés. L'organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire ou les dates de départ si cela lui est imposé par certains prestataires ou autres événements imprévisibles.

**Article 5 • Annulation par le client**

Conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation en faisant parvenir par courrier le formulaire de rétractation complété et signé (Annexe 1).

Passé ce délai, le client devra informer GOTRIP de sa décision d'annulation par courrier. Selon la date d'annulation, le client devra s'acquitter des frais suivants (cachet de la poste faisant foi) :

- Plus de 60 jours avant le départ : 30% du montant total retenu ;
- Entre 46 et 60 jours avant le départ : 50% du montant total retenu ;
- Moins de 45 jours avant le départ : 100% du montant total retenu.

**Article 6 • Cession d'un contrat**

Sous validation de GOTRIP, un participant peut céder son contrat avant le début de l'événement à une personne qui remplirait toutes les conditions requises et qui aura signé les présentes conditions.

Ce remplacement par un autre participant entraînera une facturation forfaitaire pour frais de 100€. Le cédant et le cessionnaire seront responsables solidairement du paiement du solde du prix.

**Article 7 • Limites de responsabilité****GOTRIP n'est pas responsable :**

Du transport maritime : une compagnie maritime peut être amenée à modifier la date d'un départ, notamment en période de grève du personnel de la compagnie ou des ports, ou pour des raisons de sécurité du voyageur, ou pour tout retard dû aux conditions atmosphériques.

Dans ce cas, la responsabilité de GOTRIP ne peut être engagée et aucune indemnité ne pourra lui être imputée même dans l'hypothèse d'une modification du déroulement du programme initialement prévu.

Des manquements, agissements illégaux, fautifs des hôteliers et autres prestataires de services, ainsi que de leurs employés et agents portant préjudice aux participants, à leurs effets et affaires personnelles.

En cas d'interruption ou d'annulation de l'événement causé par des incidents de force majeure (guerre, révolte, catastrophe, épidémie, pandémie, etc...) GOTRIP n'assumera pas les frais et débours occasionnés par ces incidents.

En cas de conflits ou troubles surgissant dans les pays ou territoires traversés, GOTRIP ne sera pas responsable de l'impossibilité d'honorer tout ou parties des prestations.

Des pertes, vols, dommages corporels ou matériels qui surviendraient avant, pendant ou après l'événement. Le participant s'engage à renoncer au recours en civil ou pénal à l'encontre de Aurélien PAPA et GOTRIP.

En aucun cas GOTRIP ne pourra être tenu responsable en cas d'accident de circulation causé ou subi par un participant, ou d'incidents dus à des facteurs extérieurs (incidents climatiques, mauvais état de la route, animal errant, catastrophe naturelle... etc).

GOTRIP ne sera pas responsable du non paiement des extras ou souvenirs des participants, des dommages ou dégradations que ceux-ci pourraient causer durant l'événement, des procès verbaux dont les participants seraient responsables, tous ces frais étant à la charge exclusive du participant.

### **Article 8 • Obligations du participant**

Le participant est totalement responsable de lui-même, de son comportement, de sa conduite, de sa sécurité et de celle de ses proches l'accompagnant. Le participant devra respecter les règles et lois en vigueur dans les territoires et pays traversés tout en observant un bon comportement vis à vis des riverains et des autres usagers de la route.

Le participant devant être habitué à la conduite de son véhicule, il devra être âgé d'au moins 22 ans et ne plus être en permis probatoire et être à même de conduire pendant une période prolongée. Le participant est conscient qu'il s'agit d'une balade et non d'une course ou d'un rallye (pas de chrono).

En cas de non respect, il sera le seul responsable, notamment si ses papiers ne sont pas en règle, ou en cas d'usage, de détention ou transport de stupéfiants, de même qu'en cas de dépassement du taux légal d'alcoolémie. Il s'engage à respecter les limites de vitesse et les règles de sécurité en vigueur.

Sauf stipulation contraire expresse, le participant s'engage à ne pas organiser ou mettre en place des services identiques ou similaires à ceux proposés par GOTRIP. Cette interdiction porte sur le territoire de la France et pour une durée de deux (2) ans à compter du jour de la conclusion du contrat.

Afin de valider sa participation, le participant est soumis de remplir une décharge de responsabilité qu'il devra retourner dûment complétée et signée à GOTRIP lors de la finalisation de son inscription.

### **Article 9 • Assurances**

Via l'intermédiaire de la plateforme de réservation BilletWeb, GOTRIP est à même de proposer une assurance annulation participant. Cette assurance est proposée par Ticketmate de manière optionnelle et facultative aux acheteurs afin qu'ils puissent s'assurer contre une impossibilité à assister à l'événement. Une fois l'option souscrite, le contrat prévoit deux types de remboursements :

- Le remboursement intégral du participant sur présentation d'un justificatif ;
- Le remboursement à 70% du participant si celui-ci ne peut pas produire de justificatif.

L'ensemble des clauses du contrat de cette assurance peuvent être consultées à l'adresse suivante : [www.gotrip.fr/docs/assurance-annulation-ticketmate.pdf](http://www.gotrip.fr/docs/assurance-annulation-ticketmate.pdf).

La cotisation d'assurance est payée par le participant dans sa totalité en même temps que la réservation de l'événement. Cette assurance n'est pas utilisable si l'événement est annulé par l'organisateur.

GOTRIP ne propose pas d'assurance pour la perte des bagages, les frais de santé, le rapatriement sanitaire des personnes ou celui du véhicule. Il est alors à la discrétion du participant d'en souscrire une si ce dernier le souhaite.

## Article 10 • Réclamation

Toute réclamation devra être effectuée par courrier recommandé au plus tard 15 jours après la fin de l'événement accompagné impérativement d'un rapport d'incident détaillé. Il est précisé que toute réclamation formulée soit par fax, téléphone, courrier simple, email, ou autre moyen, soit formulée hors délai, soit non formulée auprès du ou des prestataires concernés s'il y a lieu, ne pourra être prise en compte.

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération. Nous tenterons au maximum de régler à l'amiable les litiges éventuels.

Aurélien PAPA dispose pour GOTRIP d'une assurance responsabilité organisateur souscrite auprès de ALLIANZ, via le Cabinet Loïc Chaboud basé à Grenoble (ORIAS 07025534) pour chacune des activités qu'il organise.

## Article 11 • Formalités administratives

Le participant doit fournir les documents suivants :

- Un permis de conduire valide ;
- Une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- Une attestation d'assurance valide (carte verte), mentionnant que le(s) pays visité(s) figure(ent) bien dans les pays couverts par sa compagnie d'assurance.

Si le participant ne règle pas l'intégralité de son voyage par carte bancaire "haut de gamme" (type Gold ou Premier) qui couvre le rapatriement sanitaire, il devra s'assurer que son assurance prévoit le rapatriement sanitaire ou en souscrire une pour l'occasion s'il le souhaite.

## Article 12 • Informations relatives au paiement

Le client peut s'inscrire et régler sa participation sur le site web [www.gotrip.fr](http://www.gotrip.fr) et peut effectuer son règlement par carte bancaire ou virement bancaire. Les paiements par carte bancaire se font au moyen de transactions sécurisées fournies par le prestataire BilletWeb, en charge de la billetterie de GOTRIP.

En utilisant le service du prestataire BilletWeb pour le règlement en carte bancaire, le client accepte que les frais de commission de la plateforme lui soient facturés en sus du prix de son inscription (0,29€ + 1%).

Dans le cadre des paiements par carte bancaire, l'éditeur du présent site n'a accès à aucune donnée relative aux moyens de paiement du client.

Le défaut de paiement à son terme de toute somme due à GOTRIP donnera lieu à la perception de pénalités égales à (3) trois fois le taux de l'intérêt légal auxquelles s'ajoutera une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Ces pénalités seront dues à compter du lendemain de la date d'exigibilité des sommes impayées, sans mise en demeure préalable.

**Article 13 • Propriété intellectuelle sur les éléments du site web**

Tous les éléments constituant le présent site appartiennent à Aurélien PAPA ou font l'objet d'une autorisation d'exploitation et sont protégés par la législation relative à la propriété intellectuelle.

L'utilisateur du site web reconnaît donc que, en l'absence d'autorisation, toute copie totale ou partielle et toute diffusion ou exploitation d'un ou plusieurs de ces éléments, même modifiés, seront susceptibles de donner lieu à des poursuites judiciaires menées à son encontre par Aurélien PAPA ou ses ayants droits.

Cette protection portera sur tous les contenus textuels et graphiques du site, mais également sur sa structure, sur son nom et sa charte graphique.

**Article 14 • Droit à l'image**

En participant à un événement organisé par GOTRIP, sauf mention préalable et expresse de sa part, le client accepte le fait qu'il puisse être photographié ou d'être visible sur un les photos ou vidéos réalisés par Aurélien PAPA ou un de ses partenaires. Le client accepte l'utilisation commerciale et publicitaire par GOTRIP de son prénom, de son image et de sa voix ressortant de cette apparition.

Le participant est libre de prendre toute photographie ou de réaliser tout film de sa participation à un événement organisé par GOTRIP pour autant que l'usage qui en est fait soit et reste strictement privé.

**Article 15 • Confidentialité**

Le client et GOTRIP respecteront la confidentialité de leurs rapports et s'abstiendront de divulguer toutes informations recueillies dans le cadre de l'événement, y compris tout événement (tel qu'un accident) ayant eu lieu durant celle-ci, sauf accord expresse de la part de GOTRIP. Ils veilleront par ailleurs à protéger eux-mêmes la confidentialité de leurs propres informations.

GOTRIP veille scrupuleusement aux données personnelles de chaque participant et n'en fait absolument aucun commerce. Les données recueillies servent pour le traitement des dossiers d'inscription ainsi que pour des fins d'information par emailing. GOTRIP ne conserva pas les données au-delà d'une période de 10 ans. Sur simple demande, chaque participant pourra demander à ce que ces données soient effacées.

**Article 16 • Divers**

En cas de panne mécanique de son véhicule ou d'accident, le participant devra gérer le problème avec sa propre assurance auto, GOTRIP ne proposant pas d'assistance mécanique.

Les étapes de l'itinéraire pourront être modifiées pour des motifs impératifs, tels que par exemple l'ouverture ou la fermeture de certaines routes ou cols de montagne.

## **FORMULAIRE DE RÉTRACTATION**

Complétez ce formulaire uniquement si vous souhaitez  
vous rétracter du contrat sous 14 jours

**À l'attention de Monsieur Aurélien PAPA, GOTRIP :**

Conformément aux articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation, je désire exercer mon droit de rétractation du contrat portant sur la prestation de services que j'ai passé/souscrit auprès de votre société GOTRIP.

Les informations concernant la commande sont les suivantes :

**Date de la commande :** .....

**Numéro de commande :** .....

**Intitulé de la commande :** .....

**Montant total :** .....

**Nom du consommateur :** .....

**Prénom du consommateur :** .....

**Adresse du consommateur :** .....

.....

Je vous remercie par avance du traitement de ma demande.

**Date :** .....

**Signature du consommateur**